



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## CHRS

Question écrite n° 6573

### Texte de la question

M. Gerard Vignoble attire l'attention de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, sur les menaces qui pesent sur l'avenir des centres d'hebergement et de readaptation sociale (CHRS), compte tenu de la faiblesse du budget qui leur est affecte dans le projet de loi de finances pour 1994. Les credits prevus pour cette institution, dont l'importance est vitale pour la lutte contre l'exclusion sociale, ne progresseront en effet, l'annee prochaine, que de 2 p. 100 au lieu de 13,5 p. 100 cette annee. De plus, la moitie de cette progression sera prise en charge par les departements. Or, les CHRS connaissent deja des problemes financiers difficiles et n'arrivent pas a faire face aux enormes besoins que la crise economique continue d'engendrer. Il demande au Gouvernement de bien vouloir reconsiderer sa position sur ce point et d'affecter au budget 1994 des CHRS une somme d'au moins 2,5 milliards de francs, soit 300 millions de plus que le montant actuellement prevu.

### Texte de la réponse

Certains centres d'hebergement et de readaptation sociale connaissent actuellement des difficultes financieres. Afin de pallier ces difficultes, le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, a demande a ses services d'etudier la repartition des credits constitues en reserve nationale, pour harmoniser les moyens au niveau des departements, dans le but de retablir un fonctionnement normal pour les etablisements en cause. Les directions departementales des affaires sanitaires et sociales concernees ont ete avisees des possibilites de dotation supplementaire, qu'elles ont ete chargees, le cas echeant, de repartir, en fonction des besoins des etablisements. De plus, une mission conjointe de l'inspection generale des affaires sociales et de l'inspection generale des finances a ete chargee d'examiner l'origine et l'ampleur des difficultes financieres rencontrees par ces etablisements. Elle doit remettre ses conclusions prochainement.

### Données clés

**Auteur :** [M. Vignoble Gérard](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 6573

**Rubrique :** Centres de conseils et de soins

**Ministère interrogé :** affaires sociales, santé et ville

**Ministère attributaire :** affaires sociales, santé et ville

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 octobre 1993, page 3386

**Réponse publiée le :** 1er novembre 1993, page 3808